

► communiqué de presse

30/09/2015]

Services d'incendie en 2013: 1 nouvelle intervention toutes les 3 minutes

Correspondant: Ophélie Boffa

T: 02 500 25 88

E-mail: ophelie.boffa@ibz.fgov.be

F: 02 500 23 65

Services d'incendie en 2013: 1 nouvelle intervention toutes les 3 minutes

Bruxelles, 30 septembre 2015 – Dans son rapport « Statistiques 2013 des services d'incendie belges », le Centre fédéral de Connaissances pour la Sécurité civile (KCCE) a recensé et analysé les interventions menées par les pompiers volontaires et professionnels de 194 services d'incendie. En 2013, ils ont réalisé 167.697 interventions diverses.

Le rapport « Statistiques 2013 des services d'incendie belges » présente un aperçu global du nombre et de la nature des interventions des pompiers, sur la base des rapports d'intervention de 78 % des services d'incendie du pays (soit 194 sur 250). Pour Jérôme Glorie, Directeur général de la Sécurité civile : « *Les statistiques 2013 intègrent de nouveaux éléments, dont le type de bâtiments touchés par des incendies et le nombre de victimes dans les incendies d'habitation. Cette analyse globale et provinciale affinée nous permet d'orienter au mieux nos stratégies et rend compte de la diversité des missions accomplies par les pompiers pour protéger la population.* »

En 2013, les pompiers belges ont effectué 167.697 interventions (hors ambulance):

- 22.733 incendies
- 109.466 sauvetages et interventions techniques
- 35.498 autres interventions diverses

Soit 459 interventions par jour (1 intervention toutes les 3 minutes) pour 11.602 personnes prises en charge et 3.821 personnes sauvées.

Ils arrivent en moins de 10 minutes sur les lieux d'un incendie.

Il y a 17.821 pompiers en Belgique, répartis en 250 services d'incendie, dont :

- 12.194 volontaires
- 5.627 professionnels

Ces 250 services sont rassemblés depuis 2015 en 34 zones de secours (plus le service d'incendie de Bruxelles).

Entre les années 2012 et 2013¹, le nombre global d'interventions est en légère augmentation (+3,3%) et le nombre de victimes est plus important (+7,4%). Pour les incendies, les interventions sont en léger recul (-0,7%) et le nombre de victimes diminue fortement (-15,5%).



Nature des interventions

Le rapport 2013 se penche sur les interventions diverses des pompiers, hors interventions en ambulance, et les détaille au niveau provincial. Sur les 167.697 interventions diverses analysées, ce sont les interventions « **Sauvetages et Techniques** » qui représentent la plus grande partie du travail des pompiers, soit 65 % avec un total de 109.466 interventions. Nous trouvons dans cette catégorie des missions aussi larges que la diversité des situations auxquelles les pompiers sont confrontés.

Il s'agit d'interventions relatives :

- au sauvetage de personnes coincées (dans un moyen de transport, sous des débris, dans un ascenseur,...),
- en danger particulier (électrocution, intoxication au CO, menaçant de tomber ou de sauter, noyade)
- à la prise en charge d'animaux dangereux,
- au dégagement de la voie publique,
- aux dégâts de tempêtes
- ou aux inondations.

Les **incendies** représentent la deuxième cause principale d'interventions avec un total de 22.733 interventions soit 13,56%. Le nombre d'incendies s'est élevé à 6.684 dans les maisons unifamiliales et à 2.317 dans les appartements. La province de Flandre occidentale compte le nombre le plus élevé d'incendies survenus dans des maisons unifamiliales, et Bruxelles dans des appartements. Dans les incendies d'habitation (maison unifamiliale/appartement), il faut constater **824 blessés et 36 personnes décédées** en 2013. Par ailleurs, le Centre de connaissances a dénombré notamment 317 écoles, 236 maisons de retraite, 79 hôpitaux et 975 industries touchés par des incendies. Vu au niveau national, il faut aux pompiers en moyenne **moins de 10 minutes pour arriver sur les lieux** d'un incendie après la réception de l'alerte dont 6'28" avant le départ et 3'19" pour le temps de parcours.

Arrivent ensuite les interventions « logistique » (16.949), les déplacements sans interventions (10.989 interventions)², les substances dangereuses et les risques pour l'environnement (5.566), la présence préventive lors de manifestations (1.638) et les interventions spéciales liées aux ruptures de conduites souterraines, aux accidents industriels, aéronautiques, maritimes, ferroviaires ou nucléaires, aux alertes à la bombe ou aux menaces terroristes (356).

Au vu des rapports collectés, ce sont les services d'incendie de la province d'Anvers qui réalisent le plus grand nombre d'interventions. Par ordre décroissant, elle est suivie par les services des provinces de Flandre orientale, de Flandre occidentale, du Limbourg, du Brabant flamand, de Liège, de Bruxelles, du Luxembourg et du Brabant wallon. Etant donné le nombre non représentatif de rapports d'intervention transmis au Centre fédéral de Connaissances (KCCE) par les services d'incendie des provinces du Hainaut et de Namur, les résultats de ces deux provinces ne sont pas pris en compte dans le rapport global.

Plus de 11.000 personnes prises en charge et plus de 3.800 sauvées

Tous types d'interventions confondues, les pompiers ont pris en charge 11.602 victimes. Sur les 11.602 victimes prises en charge (hors sorties ambulance), on constate 10.592 personnes civiles blessées et 949 décédées. Les services d'incendie ont également été directement touchés avec 61 membres blessés mais aucun n'a subi la perte d'un de ses membres dans l'exercice de ses fonctions.

3.821 personnes ont bénéficié d'un sauvetage en 2013. Il s'agit du nombre de personnes sauvées de manière effective, c'est-à-dire qui n'auraient pas pu se sortir d'affaire sans l'intervention des pompiers. La majorité de ces personnes (42%) a été sauvée lors d'interventions de type « Sauvetage et Technique » qui comprend par ailleurs



le plus grand nombre d'incidents. C'est en Flandre occidentale (812 personnes), à Bruxelles (808 personnes) et en Flandre orientale (569 personnes) que le plus grand nombre de sauvetages ont été réalisés.

Le rapport « Statistiques 2013 des services d'incendie belges » est disponible en téléchargement sur le site de la Direction générale de la Sécurité civile.

Le Centre fédéral de Connaissances pour la Sécurité civile (KCCE)

Au sein du Service Public Fédéral Intérieur, le Centre fédéral de Connaissances pour la Sécurité civile (KCCE) est chargé de la collecte, du traitement et de la diffusion d'informations relatives à la sécurité civile (services d'incendie et unités de la Protection civile). Conférées par l'AR du 28 mars 2007, ses missions comprennent notamment la coordination de la politique de formation des membres opérationnels des services de secours, l'élaboration de procédures opérationnelles standardisées pour les interventions et la réalisation d'études visant à optimiser la qualité des services opérationnels. A ces fins, la réalisation de statistiques est un outil d'analyse essentiel.

¹ Afin de permettre cette comparaison de données sur les années 2012 et 2013, nous avons pris en compte les données des services d'incendie qui ont transmis leurs données pour 2012 et pour 2013. La comparaison portera donc sur les données de 176 services d'incendie (et non pas 194 comme dans le rapport sur les données 2013).

²Un déplacement sans intervention est un déplacement pour lequel une intervention ne se justifie pas ou plus à l'arrivée des secours parce que le danger est écarté, l'incendie maîtrisé ou encore dans le cas de missions préventives. Les appels aux secours sont majoritairement bien intentionnés.

Contact presse :

Ophélie Boffa, Responsable de la Communication DG Sécurité civile

0470 32 67 39 – ophelie.boffa@ibz.fgov.be



Rue de Louvain 1
1000 Bruxelles

T 02 500 21 11
F 02 500 23 65